Daniel VIGOUROUX (1884-1942)

Daniel Vigouroux est né à Plovan au village de Kersouron, le 3 juin 1884, fils d'Henri Vigouroux et de Marie Gourmelin. Il épouse Marie Jeanne Coïc le 22 novembre 1909 à Pouldreuzic. Il a 30 ans lorsque la guerre éclate.

Il est mobilisé le 5 août 1914 au 71ème régiment d'infanterie de Saint Brieuc. Il part au front le 9 août 1914. Le 21 juin 1915, il est blessé par l'éclat d'une bombe au Bois Sabot en Champagne. Soigné à l'arrière, il est de retour aux armées moins de 4 mois plus tard, le 16 octobre 1915. Le 20 octobre 1915, il passe au 270ème régiment d'infanterie de Vitré.

En 1916, il est engagé dans la bataille de Verdun. Il est fait prisonnier au Mort Homme le 14 mars 1916 lors d'une terrible attaque des Allemands. Les récits évoquent les pertes importantes du 270ème R.I dont plusieurs compagnies ont été faites prisonnières: 1/3 du 270ème RI est capturé. A cette date, Marie Jeanne écrit à son époux. Elle parle de Verdun, des prisonniers sans savoir encore que son époux vient de tomber aux mains des Allemands. Elle espère que la guerre finira bientôt.





A la mi-mars, c'est le départ pour l'Allemagne. A-t-il fait la route à pied, comme cela se passait souvent? Toujours est-il que ce voyage a du se faire dans des conditions difficiles. Il connaît un premier camp : celui de Giessen on Minden (Hesse). dans centre-ouest l'Allemagne. Ce camp était, semble-t-il. un d'immatriculation et de transit avant le départ des prisonniers d'autres vers camps Allemagne. Son nom figure sur la liste établie dans ce camp.

Le camp de GIESSEN

De Giessen, il part, au début du mois de juin 1916, pour Friedrichfeld Lager (camp de prisonniers), près de Wessel, au nord de Duisbourg et Cologne, dans le Nord Westphalie-Rhénanie du Nord. La liste du 28 juin 1916, établie par les autorités du camp, porte son nom ainsi que celui d'autres soldats en provenance de Giessen on Minden. Ce camp compte de nombreux prisonniers. Un chiffre de 1916 montre que 15316 Français, 2963 Russes, 599 Belges et 262 Britanniques y sont détenus.

Pendant ces deux ans et demi de captivité, il donne régulièrement de ses nouvelles à son épouse à Kersouron. Il fait écrire ses lettres par des camarades détenus. Sans doute ne savait-il pas bien lire et écrire le Français comme beaucoup de ses compatriotes à cette époque. Il l'évoque dans une lettre datée du 2 mars 1918: il explique changer de personne pour les écritures : « il est de Plouzané près de Brest ».

Ces missives écrites sur le papier à lettre officiel du camp étaient contrôlées par les autorités allemandes. Elles parvenaient régulièrement à Plovan, comme les lettres de Marie Jeanne à son époux. Il y avait parfois du retard dans l'acheminement du courrier étant donné les circonstances.

Dans ces lettres, écrites du 20 avril 1916 au 20 octobre 1918, et conservées par son épouse, il évoque rarement la vie du camp, ses activités. Il ne dit rien sur la façon dont étaient traités les prisonniers. La censure veillait! La première lettre écrite d'Allemagne date du 20 avril. Il rassure son épouse « Je suis bien portant » écrit-il. Désormais les

échanges entre Daniel et son épouse porteront surtout sur les colis expédiés, reçus et leur contenu, et sur la vie de Marie Jeanne à Plovan. Le 17 août 1916, il donne quelques détails sur sa vie au camp Friedrichsfeld: « Inutile de te faire de chagrin à mon sujet. Je me trouve bien ici, bien traité. Qu'est-ce que l'on peut demander de mieux. Le travail n'est pas dur, jusqu'ici on n'a encore rien fait. Je crois que chacun aura son petit poste ». Pouvait-il dire autre chose?



Le camp de Friedrichsfeld.

Les colis arrivent régulièrement aux prisonniers, avec plusieurs jours, parfois semaines entre la date d'expédition et de réception. Ils étaient contrôlés par les autorités du camp. Tous les produits étaient-ils distribués ? Dès le 17 août, il indiquait à son épouse que les colis ne doivent pas dépasser 6 kg 10 livres et qu' « en les expédiant régulièrement toutes les semaines, ils arriveront sans interruption ». Ce que fera Marie Jeanne et, à la lecture des lettres, on constate une constance, une fidélité dans l'expédition des colis. Ils contenaient souvent les mêmes produits, cependant leur contenu pouvait varier.

Au cours de ces deux années et demi, voici ce qui a été expédié en Allemagne : conserves, conserves de sardine, café, sucre, chicorée, chocolat, riz, vermicelle, confiture, haricots (en conserve?), andouille, lard, gâteau, crêpes, pommes, oignons, œufs, savon, savonnettes, cigares. Dans ses lettres il remercie son épouse pour les colis et fait parfois des remarques sur l'état des marchandises.

Le 17 mars 1918 dans une lettre destinée à sa famille, il note : « Prévenez ma femme qu'il faut s'abstenir de m'expédier des crêpes. Rapport au temps chaud ». Le 16 mai 1918, il accuse bonne réception du colis « sauf les œufs qui étaient « gâtés » et le 2 juillet 1918 il écrit : « le tout était en bon état à l'exception du gâteau qui était « avarié ».

Dans sa lettre du 2 septembre 1918, il dit avoir reçu 2 colis ; il demande de lui envoyer « du savon un peu plus doux...le savon vert renfermait beaucoup de potasse qui avait l'inconvénient de brûler la peau »

Il ne parle pas beaucoup de ses camarades prisonniers. Dans la lettre du 17 août 1916, il s'interroge sur le sort réservé à Michel Roussel fait prisonnier en même temps que lui. Ils ont été séparés les premiers jours. Michel Roussel, originaire de Landudec, était aussi dans le 270èmeRI et a été fait prisonnier, comme Daniel Vigouroux, au Mort Homme le 14 mars 1916. Il était en captivité à Güztrow (Mecklenburg – N-E de l'Allemagne). Une liste du 31 mai 1916 l'atteste.

Dans cette lettre du 17 août 1916, il écrit aussi: « Je viens de trouver des compatriotes finistériens, entre autre deux prêtres dont un d'entre eux est professeur à Saint Vincent à Quimper...ce qui me fait le plus plaisir c'est qu'ils ont organisé un service religieux...Sur ce point de vue, toute liberté nous est accordée. Le matin j'assiste à la messe, le soir prière et chapelet. Donc tu vois que je néglige rien dans mes anciennes habitudes ».

Dans certaines lettres, il s'inquiète de l'avenir de son épouse à Kersouron. Le 8 décembre 1916, il parle de la ferme, des difficultés pour l'exploiter à cause du manque de main



d'œuvre. Le 16 mai 1918, il lui dit de faire comme elle veut au sujet de la ferme à la Saint Michel. Il la conseille aussi dans l'achat d'une maison (23 juin 1918), vendue trop cher (lettre du 2 octobre 1918). Dans ses lettres il évoque aussi les autres membres de la famille comme son neveu Noël Le Corre, âgé de 4 ans en 1918, mais aussi des voisins comme « Alain Leurzon » (14 octobre 1918).

La poste au colis

A la lecture de la lettre du 2 avril 1918, on ressent un peu de nostalgie quand il parle des « heureux permissionnaires » ; il ajoute « aurons-nous, nous autres prisonniers le même bonheur ? ». Il a sans doute eu des nouvelles du pays et s'interroge sur les permissionnaires « qui font des abus pendant les quelques jours qu'ils passent en compagnie de leurs tendres épouses » ! Que voulait-il dire par là ?

Les relations avec Kersouron, ce sont aussi les photos de son épouse qu'il recevait et les photos prises dans le camp qu'il pouvait expédier à la maison. Elles ont été conservées bien précieusement, comme les lettres, par Marie Jeanne et aujourd'hui, elles constituent un témoignage intéressant des ces longs mois passés en captivité.

Comme les autres prisonniers français en Allemagne, Daniel Vigouroux sera libéré après la signature de l'Armistice et est rapatrié d'Allemagne en décembre 1918. Après être passé au 118ème RI, il est mis en congé illimité de démobilisation le 23 mars 1919 et se retire avec son épouse à Plovan, puis à Pouldreuzic où il décède en 1942. Daniel Vigouroux est titulaire de la médaille commémorative de la Grande Guerre et de la médaille de la Victoire.